

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le diocèse de Coutances officialisera le 23 juillet prochain la promulgation des statuts canoniques du sanctuaire du Mont Saint-Michel

Coutances – 1^{er} juillet 2026 – Mgr Grégoire Cador, évêque de Coutances et Avranches, présentera officiellement, le 23 juillet prochain, les nouveaux statuts canoniques du sanctuaire du Mont Sain-Michel.

Chaque année, près de **2,8 millions de visiteurs** découvrent le Mont Saint-Michel, dont **1,62 million** visitent l'abbaye et **800 000** franchissent les portes de l'église Saint-Pierre (chiffres 2025). Au-delà de son patrimoine exceptionnel de réputation mondiale, le Rocher demeure pour de nombreux pèlerins et visiteurs, un lieu de silence, de prière, où l'Évangile est annoncé et où chacun peut être accueilli et écouté. **Un lieu de rencontre avec Dieu depuis plus de treize siècles.**

Afin de mieux servir les pèlerins, les visiteurs et les groupes qui viennent du monde entier, ces statuts canoniques du sanctuaire rassemblent sous une même bannière les différentes réalités spirituelles présentes sur le Mont et dans sa baie. Pour manifester cette unité fédératrice, le sanctuaire se dote d'une nouvelle identité graphique et d'un nouveau site internet afin de rendre plus visible et plus accessible la vocation spirituelle du Mont Saint-Michel :

- L'animation liturgique et spirituelle assurée par les Fraternités monastiques au sein de **l'abbaye**,
- Les initiatives pastorales, l'accueil des pèlerins et l'animation liturgique à **l'église Saint-Pierre** portés par les prêtres de la Communauté Saint-Martin,
- L'hébergement des pèlerins ainsi que les propositions de conférences, de retraites et d'événements culturels au **prieuré d'Ardevon** et dans les différents lieux du sanctuaire.

L'officialisation de la promulgation des statuts canoniques du sanctuaire en présence de Mgr Grégoire Cador, évêque de Coutances et Avranches, et de Don Pierre Doat, recteur du sanctuaire, aura lieu à l'occasion du pèlerinage des grèves, le 23 juillet prochain. Une conférence de presse sera organisée à l'issue du pèlerinage, sur le Mont Saint-Michel, à 15 heures (voir programme ci-après).

Contact presse :

Antoine Besson
communication@diocese50.fr
07 85 61 25 31

Plus d'informations sur www.sanctuaire-montsaintmichel.fr

Programme de la journée du 23 juillet 2026

7 h 30 : Traversée des grèves (départ au village de Genêt)

Les journalistes qui le souhaitent pourront rejoindre les pèlerins pour la traversée de la baie et découvrir l'une des expériences les plus emblématiques du Mont Saint-Michel.

11 h 30 : Messe à l'abbaye présidée par Mgr Jacques Habert, évêque de Bayeux et Lisieux, en présence de Mgr Grégoire Cador, évêque de Coutances et Avranches.

À l'issue de la messe, les personnalités et les médias présents seront invités à se rendre au restaurant de la Croix Blanche, en bas du Mont, pour un déjeuner.

15 h : Conférence de presse au restaurant de la Croix Blanche pour présenter les statuts et la nouvelle identité du sanctuaire, par Mgr Grégoire Cador, don Pierre Doat, recteur du Sanctuaire, et François Saint-James, historien et spécialiste du Mont Saint-Michel.

16 h : Célébration des Vêpres avec les Fraternités monastiques de Jérusalem, au Parvis de la Croix de Jérusalem.

Accréditations presse : communication@diocese50.fr — 07 85 61 25 31

*Toute demande d'accréditation presse est à nous faire parvenir **avant le 15 juillet**.
Programme détaillé et modalités pratiques communiqués après inscription.*